

La Lettre Municipale

N° 14 Octobre - Novembre 2010

Commune de BURLATS

La Mairie à votre service

Secrétariat : 05 63 35 07 83

Jours et heures d'ouverture au public

Lundi	Fermé au public	13 h 30 - 18 h 00
Mardi-Jeudi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h 00 - 12 h 00	Fermé au public
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 15 h 00
Samedi	8 h 00 - 12 h 00 (sauf juillet août)	

Assistante sociale

Le jeudi matin de 8 h 45 à 11 h 45

Site Internet :

<http://burlats.com/>

Crèche

Comme vous pourrez le découvrir en page intérieure, les travaux de construction ont commencé et nous espérons que la crèche ouvrira ses portes en septembre 2011.

Des fiches de préinscription sont disponibles pour les parents intéressés.

Vous pouvez dès à présent venir les retirer au secrétariat aux heures habituelles d'ouverture.

Tri sélectif

Une entente avec la ville de Castres nous a permis d'unir nos efforts afin de répondre à vos attentes pour un environnement plus agréable.

Un nouvel aménagement sera créé sur le parking de la MJC : une colonne de récupération des propres et secs (papier, carton, plastiques, ...) remplacera les containers à couvercle jaune. Les ordures ménagères seront toujours collectées dans les containers à couvercle vert.

Tout cet ensemble sera déplacé côté droit en haut du parking, .

La même démarche sera réalisée pour le récup-verre et les containers situés en bas du parking

Toute pollution visuelle depuis la route sera supprimée, améliorant ainsi la qualité de l'environnement.

Billet d'humeur

Mode d'emploi ...

Des récupérateurs d'huile de vidange sont mis à la disposition des administrés sur plusieurs sites. Cette huile est ensuite recyclée.

En aucun cas il ne faut utiliser ces récupérateurs pour l'huile de friture qui doit être amenée en déchèterie.

Les gestes à faire sont simples : **vider son bidon** d'huile de vidange dans le contenant prévu à cet effet puis **jeter le bidon vide** dans le collecteur situé à côté.

Une règle d'or : ne jamais laisser les bidons pleins au pied des récupérateurs.

A l'honneur

Une fois encore, notre commune est à l'honneur.

Dans les locaux du Conseil Général, nous avons reçu, pour la deuxième année consécutive, le premier prix des villes et villages fleuris dans la catégorie des communes de moins de 2000 habitants.

Ce prix récompense le travail de toute une équipe compétente et motivée.

La participation à ce concours nous permet de recevoir les conseils de professionnels dans le but d'améliorer l'impact touristique de notre commune, mais surtout de l'embellir harmonieusement au profit de nos administrés.



Emilie Arvieu avec tous les gagnants

Débat en Conseil Municipal du 02/09/2010

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Décision

En application de la délégation qui lui a été attribuée par le Conseil Municipal en séance du 25 juin 2009, Monsieur le Maire a décidé de vendre à Monsieur DURAND Rémi, le véhicule Kangoo qui était en vente depuis l'acquisition d'un nouveau véhicule pour les services techniques pour la somme de 2 800 €.

Consultation pour renouvellement prestations de services

La convention de prestations pour les services Eau et Assainissement signée avec la Castraise de l'Eau arrive à son terme au 31 décembre 2010. Le Conseil Municipal décide de lancer une procédure de consultation et autorise Monsieur le Maire à signer une convention pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2010 avec la société qui aura proposé la meilleure offre.

Avenant convention de vente d'eau par la Castraise

La convention pour la vente d'eau par la Castraise à la Commune prévoit, dans son article 4-2, une actualisation de la partie variable à laquelle il sera appliqué 63 % de la variation du tarif de la Ville de CASTRES. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un avenant à cette convention qui modifie l'article 4-2 en précisant que la date de prise en compte de cette évolution tarifaire sera appliquée à compter du 1^{er} octobre suivant la délibération afférente de la Castraise de l'Eau.

Tarifs de facturation eau – assainissement

Suite à l'actualisation du prix de vente du m³ d'eau en gros par la Castraise de l'Eau, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du prochain relevé soit :

Distribution de l'eau abonnement : 14,60 €

consommation : 2,1040 €/m³

Collecte et traitement des eaux usées : 0,8018 €/m³

Il décide également de porter à 0,7131 € le m³ d'eau facturé par la régie à la Commune pour l'arrosage (terrain de sports, espaces verts ...) et exceptionnellement aux abonnés en cas de fuite.

Délégation du service public : Election membres Commission d'ouverture des plis

Le Conseil Municipal procède à l'élection de la Commission d'ouverture des plis relative à la délégation du service public de la crèche. Cette commission, présidée par Monsieur le Maire doit comporter 3 membres titulaires et 3 membres suppléants. Sont élus en qualité de :

Membres titulaires : M ENJALBERT Jacques ; Mme GALY Bernadette ; Mme MARTY Marie-Christine

Membres suppléants : Mme LAKRICHI Edmonde ; M RAYNAUD Roland ; M SERIEYS Serge

Demandes de subventions

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour la réalisation des travaux de préservation et de restauration de la façade de la Maison d'Adam, dont le montant estimatif s'élève à 15 276,51 € TTC. Une subvention est également demandée au titre du FAVIL pour le programme d'entretien et de gestion de la voirie communale.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Régional pour la construction d'une crèche à proximité de l'école des Vignals, dont le coût des travaux est estimé à 635 104,00 € HT.

Attribution de subventions

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 250 € à l'Association « Castres-Burlats Canoë Kayak » pour la manifestation des 9 et 10 octobre 2010, dénommée « Inter-régional descente ».

Participations raccordement réseau d'eau potable

Afin de profiter des travaux d'alimentation en eau du hameau de la Ferrière, plusieurs administrés souhaitent raccorder leur habitation au réseau et proposent une participation à ces travaux.

Le Conseil Municipal accepte le principe de réaliser les travaux de raccordement au réseau d'eau potable du secteur de la Ferrière et accepte les propositions de participations faites par les administrés intéressés.

Le Conseil Municipal décide que la Commune n'acceptera les nouvelles demandes d'extension pour raccordement au réseau d'eau potable dans le secteur de la Ferrière que si la proposition de participation des intéressés est au moins égale à 5 000 € pour l'année 2010 et indique que cette somme suivra l'évolution de l'inflation.

Contrat Enfance Jeunesse

Monsieur le Maire est autorisé à signer un nouveau Contrat Enfance et Jeunesse avec la CAF du Tarn pour la période 2010-2013 prenant en compte l'existence du Centre de Loisirs et la création de la structure multi-accueil aux Vignals courant 2011.

Avenant convention avec le Syndicat Départemental d'Energie du Tarn

Suite à une erreur concernant le pourcentage de l'aide apportée par le SDET, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention initiale relative aux travaux d'extension d'éclairage public aux abords de la Collégiale (2^{ème} tranche).

Mise à l'enquête publique

Le Conseil Municipal décide de mettre à l'enquête publique le projet de vente d'une partie du chemin rural n° 74 de la Verrarié à la Simonié d'une longueur d'environ 1 600 m.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 02 décembre 2010 à 20 h30

Les compte-rendus des différents conseils municipaux sont affichés dans leur intégralité et consultables au secrétariat de la mairie.

Travaux

Du gravier, délimité par des pavés de granit posés par nos services, protégera l'arrière de la collégiale et mettra encore plus ce magnifique bâtiment en valeur.



La communauté des communes a réalisé le goudronnage des trottoirs à la sortie du village. Elle a aménagé aussi le premier virage en montant sur la route de la croix de Bas-sadel pour le sécuriser. Chaque année, un programme de réparation, d'entretien de la voirie est établi et permet

aux routes de notre commune de rester en bon état.

Monument aux morts

Il a été déplacé derrière la collégiale un peu avant la cérémonie du 11 Novembre.

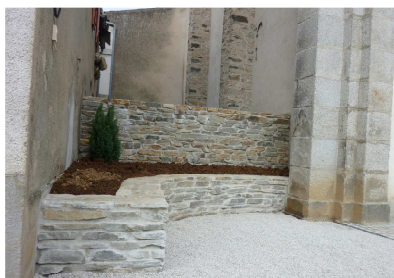
Grâce à une imposante pelle mécanique, les différents blocs ont pu être démontés,

transportés et remontés. Une journée entière a été nécessaire pour réaliser ces travaux .



Secrétariat

Une partie du secrétariat a été cloisonnée afin de créer un bureau permettant au personnel de travailler plus au calme et de préserver une certaine confidentialité.



Avec des pierres restant des derniers aménagements réalisés au cœur du village, une magnifique jardinière, à gauche de l'entrée de l'église, a été réalisée par nos services.

Nos employés montrent une fois de plus l'étendue et la diversité de leurs compétences.

Avec nos élus

Crèche

Une importante réunion s'est déroulée le 21 octobre à la mairie avec toutes les entreprises retenues



pour la construction de la crèche.

Il a fallu plus d'une heure pour que tout le monde signe les nombreux documents nécessaires à la constitution du dossier des marchés.

Le début des travaux est fixé à la mi-novembre.

Crèche, suite : Tous les jeudis à 14h30, une réunion de chantier permet aux entrepreneurs, à l'architecte et à la municipalité de faire le point sur l'avancée des travaux, les modifications éventuelles à apporter, la détermination des futures étapes du chantier.



ESAT : Installé dans leurs nouveaux locaux aux Fournials sur la commune de Montredon Labessonnié, l'ESAT laisse libre l'ancien CAT dans lequel



étaient préparés et livrés quotidiennement 1500 repas. Il s'agit maintenant de réfléchir comment donner une nouvelle vie à cet espace. Les contraintes liées au plan de prévention

des risques d'inondation limitent de façon draconienne les possibilités de réorientation.

Au Centre de Loisirs des Vignals

Pas moins de trois après-midis de sorties sur la semaine des vacances de Toussaint ont été organisées afin que les enfants puissent s'évader de l'école.

Ils ont eu l'occasion de profiter une nouvelle fois des installations du bowling, de se rendre au cinéma le Lido et de s'initier pour les grands aux nouvelles technologies à la cyberbase de Brassac et pour les plus petits, au plaisir des consoles et jeux en tout genre à la ludothèque de l'espace culturel.

Tous les enfants espèrent retrouver la fidèle équipe d'animation en 2011 pour de nouveaux séjours au centre de loisirs.

Vie locale : ça c'est déjà passé !!!

Cérémonie du 11 Novembre

Le déplacement du monument aux morts sur son nouvel espace derrière la collégiale a donné une nouvelle dimension à la cérémonie commémorative du 11 Novembre.

Cette année, la présence de membres du Rallye Castrais a ajouté une touche d'émotion lors de la remise des diplômes et médailles aux anciens combattants.



Pavillon Adélaïde

Haut lieu touristique du village de Burlats et lieu d'exposition très prisé des artistes le pavillon Adélaïde a été ouvert de la fin du printemps au début de l'automne.

Cet accueil a été effectué dans le cadre de 6 expositions successives qui ont permis aux artistes de

mettre leurs oeuvres en valeur. Le suivi quotidien des visites a permis de mesurer l'importance de la fréquentation qui cette année a été extrêmement forte, augmentant de 33 % par rapport à l'année 2009. Ainsi, 3736 personnes ont pu à la fois admirer les oeuvres et découvrir le patrimoine touristique local.

Comme la photo le montre, les vernissages des expositions sont un lieu privilégié de rencontres artistiques où la convivialité est toujours de rigueur.



Agenda des Associations

Samedi 08 janvier 12 h 00

Vœux du Maire
Salle de la Papeterie

Dimanche 09 janvier 14 h 30

Goûter des Aînés
Salle de la Papeterie

Fête des Associations

Samedi 04 Décembre 15 h

Salle de la Papeterie

Spectacle pour enfants
offert par la Municipalité
avec le clown Michel

Lâcher de ballons
dans le cadre du Téléthon

Concerts
Chorale paroissiale de Burlats
Chorale du Moulin des Sittelles



Récompense



Dans le cadre du concours des jardiniers organisé par le Parc Régional Naturel du Haut Languedoc, dans la catégorie jeunes, les enfants du Centre de Loisirs ont obtenu le deuxième prix pour leur magnifique travail réalisé cet été.

La décoration de trois canoés et leur fleurissement, la réalisation du kayakiste en pot de fleurs, l'implantation en bordure de rivière près du pavillon Adélaïde, tout cet ensemble a conquis le jury.

Félicitations aux enfants ainsi qu'à tous les acteurs de ce projet en passant par l'équipe du CLSH, Me Nathalie Simon pour la conception des décorations et les services municipaux pour la réalisation du kayakiste et l'implantation en bordure de la rivière.